



Vols de biens dans les véhicules

Le SPVM et le BAC appellent les automobilistes à la vigilance

Montréal, jeudi 25 juillet 2013 - Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et le Bureau d'assurance du Canada (BAC) joignent leurs efforts afin de sensibiliser les automobilistes aux vols de biens dans les véhicules. La campagne de sensibilisation, lancée ce matin à l'angle des rues Peel et René-Lévesque, consiste à l'installation d'affiches qui rappellent les consignes de prudence et de vigilance.

Une campagne de prévention sur le terrain

Les vols d'objets de valeur dans un véhicule ne prennent que quelques minutes à réaliser par ceux qui les commettent. Afin de contrer ce phénomène de criminalité, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) joignent leurs efforts afin de sensibiliser les automobilistes à prévenir le vol de biens dans les véhicules.

Parmi les objets les plus prisés par les contrevenants, on retrouve les appareils électroniques, dont surtout les GPS. En cours de période estivale, Montréal accueille de nombreux visiteurs qui trop souvent sont pressés de faire connaissance avec les attraits touristiques et laissent à la vue de nombreux objets de valeur recherchés par les voleurs. Malheureusement, dans bien des cas, les automobilistes oublient de verrouiller les portières du véhicule.

Selon le BAC, près de 40 000 vols de biens dans des véhicules sont commis chaque année au Québec. « *Si une personne se fait voler son ordinateur portable dans son véhicule, c'est son assurance habitation qui l'indemniserait. Si le véhicule est endommagé, il y aura alors deux réclamations à faire : une première à l'assureur automobile pour le véhicule endommagé, et une deuxième à l'assureur habitation pour le portable* », précise Line Crevier, responsable des affaires techniques et du Centre d'information sur les assurances au BAC.

Pour le SPVM, ce plan d'action consiste d'une part à faire de la prévention en remettant aux automobilistes un signet sur lequel il y a quelques conseils à mettre en pratique afin de contrer ces vols. D'autre part, les policiers procéderont à l'émission de constats dans certains cas.

Dans ce contexte, l'inspecteur Marc St-Cyr du poste de quartier 20, desservant la partie ouest de l'arrondissement Ville-Marie « invite les automobilistes à plus de vigilance et à plus de prudence relativement à la présence de biens de valeurs laissés à la vue sur la banquette de la voiture. De plus, il entend augmenter la présence policière aux endroits où il y a un plus grand nombre de vols qui y sont commis ». Grâce au partenariat avec le BAC nous avons placé des affiches rappelant ces consignes de prudence et de vigilance et produit un signet à laisser aux automobilistes.

Quelques conseils en résumé :

Verrouillez vos portières
Rangez vos biens dans le coffre arrière
Garez votre voiture dans un endroit éclairé

À propos du BAC

Le Bureau d'assurance du Canada, qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au Canada, offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile ou habitation ou lors d'un sinistre. Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à contacter notre Centre d'information sur les assurances au 1-877-288-4321 ou à visiter notre site Web www.infoassurance.ca.

-30-

Sources :

SPVM

Module des relations médias
Section des communications corporatives
SPVM
514 280-2015

BAC

Julie Bellemare
Conseillère en affaires publiques
Bureau d'assurance du Canada
Cell. : 514-953-0828